

# Index Essity 2024 - Egalité professionnelle

En application de l'article L. 1142,8 du code du travail et au titre de la loi portant sur la liberté de choisir son avenir, L. n°2018-771, 5 septembre 2018, art. 104,107.

Répartition par entité juridique au sens légal	Index	Etablissements concernés
UES Essity EF EOF	99	Gien, Hondouville, Kunheim (support, R&D) et Saint Ouen
Essity PLD France	93	Usine de Kunheim , usine du Theil, Saint-Ouen (commercial PLD)
BSN Medical	95	Usine Vibraye
BSN Radiante	82	Le Mans et Châtellerault
Radiante	INCALCULABLE	Usine Châtellerault

# Détail des indicateurs des Index Essity 2024 - Egalité professionnelle

En application du décret n° 2021-265 du 10 mars 2021

Indicateurs	UES Essity EF EOF	Essity PLD France	BSN Medical	BSN Radiante	Radiante
1 - Ecart de rémunération	39	38	40	25	INCALCULABLE
2 - Ecart de taux d'augmentations individuelles	20	20	35	35	35
3 - Ecart de taux de promotion	15	15	NON-APPLICABLE (Société de moins de 250 salariés)	NON-APPLICABLE (Société de moins de 250 salariés)	NON-APPLICABLE (Société de moins de 250 salariés)
4 - % de salariés augmentées à leur retour de congé maternité	15	15	15	INCALCULABLE	15
5 - Nombre de femmes dans les 10 plus hauts salaires	10	5	5	10	5
Total des indicateurs calculables	99	93	95	70	55
<b>Index Total</b>	<b>99</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>82</b>	<b>Incalculable</b>

\* Effectif insuffisant pour constituer un échantillon représentatif

# Index égalité et rémunération entre les femmes et les hommes en 2024

**Le score de la société BSN Radiante s'élève à 82 points sur 100 au titre de l'année 2024.**

L'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de BSN Radiante a été établi en 2024 sur la base des 4 indicateurs de mesure applicables aux entreprises dont l'effectif est compris entre 50 et 250 salariés, conformément aux dispositions de l'article D.1142-2-1 du Code du travail :

1. Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes, par catégorie de poste et par tranche d'âge équivalents	25/40
2. Ecart d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes	35/35
3. Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité	Incalculable
4. Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.	10/10

**Indicateurs calculables BSN Radiante** 70 / 85  
**Note globale BSN Radiante** (Obtenue en application de la règle de la proportionnalité) **82 / 100**

#### Principes de l'analyse :

- Périmètre analyse : 117 salariés
  - Dont un effectif valide de 104 salariés (Point 1)
- 4 tranches d'âge
- Catégories de postes analysées selon la nouvelle classification conventionnelle, ayant pour conséquence de supprimer la catégorie socio-professionnelles (CSP) « Employé »
  - Soit deux catégories de comparaison : agent de maîtrise et technicien / cadre. Les statuts agents de maîtrise recouvrent des postes de sédentaires et de commerciaux, dont les structures de rémunération sont différentes avec une part de variable importante chez les commerciaux

Dans ce contexte, BSN Radiante poursuit ses différentes initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes dans ses activités et de ce fait à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes :

- Essity aspire à avoir un leadership équilibré entre les sexes à tous les niveaux. Ici, nous avons déjà fixé un objectif précis: avoir une répartition des sexes de 40 à 60 dans les postes de direction d'ici 2025
- L'équité salariale est garantie par notre politique de rémunération. Nous nous engageons à améliorer la représentativité des genres à tous les niveaux afin de pouvoir prendre en compte l'effectif valide et ainsi réduire les écarts de rémunération H/F.
- En outre, Essity s'engage à garantir une politique en matière de diversité et inclusion, traduisant la volonté du Groupe de fournir un milieu de travail inclusif pour tous les genres, identités ethniques et raciales, orientations sexuelles, générations et capacités et de permettre aux gens de s'épanouir et de contribuer pleinement à l'organisation.

**BSN Radiante entend poursuivre ses initiatives pour dépasser dans l'année à venir les 85 points requis.**

